Nations Unies ST/SG/SER.E/569/Add.1

Secrétariat

Distr. générale
3 septembre 2020
Français
Original : anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Note verbale datée du 10 août 2020, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne

La Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur de communiquer, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe), des renseignements supplémentaires concernant les objets spatiaux lancés par l'Allemagne (voir annexe)[1].

[1] Les données sur les objets spatiaux référencés dans l'annexe ont été inscrites au Registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique le 19 août 2020.

V.20-04740 (F) 210920 220920

Merci de recycler

Annexe

Renseignements supplémentaires concernant des objets spatiaux déjà immatriculés par l'Allemagne*

RapidEye-1

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Indicatif international du Comité de la recherche spatiale	2008-040C
Nom de l'objet spatial	RapidEye-1
Indicatif national/numéro d'immatriculation	D-R034
Document relatif à l'immatriculation	ST/SG/SER.E/569

Renseignements supplémentaires communiqués volontairement en vue de leur inscription au registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Modification dans l'exploitation	
Date à laquelle l'objet spatial a cessé d'être fonctionnel	27 avril 2020
Date de déplacement de l'objet spatial vers une orbite de rebut	février 2019-avril 2020
Conditions physiques du déplacement de l'objet spatial vers une orbite de rebut	Passivation (extinction de l'alimentation électrique, mise à l'arrêt des boucles de commande et des logiciels embarqués, consommation du combustible)
Autres renseignements	L'objet a cessé toute activité d'imagerie le 26 mars 2020. Les manœuvres visant à diminuer l'altitude de l'orbite ont commencé en février 2019 et pris fin en avril 2020, ce qui a permis de consommer le combustible restant. D'autres mesures de passivation (extinction de l'alimentation électrique, mise à l'arrêt des boucles de commande et des logiciels embarqués) ont été prises le 27 avril 2020 et vérifiées par télémétrie en temps réel. On estime que la rentrée non contrôlée dans l'atmosphère interviendra dans moins de 20 ans.

RapidEye-2

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Indicatif international du Comité de la recherche spatiale	2008-040A
Nom de l'objet spatial	RapidEye-2

* Ces renseignements ont été communiqués au moyen du formulaire établi conformément à la résolution 62/101 de l'Assemblée générale ; leur présentation a été modifiée par le Secrétariat.

Indicatif national/numéro d'immatriculation	D-R035
Document relatif à l'immatriculation	ST/SG/SER.E/569

Renseignements supplémentaires communiqués volontairement en vue de leur inscription au registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Modification dans l'exploitation

Date à laquelle l'objet spatial a cessé d'être fonctionnel	24 avril 2020
Date de déplacement de l'objet spatial vers une orbite de rebut	février 2019-avril 2020
Conditions physiques du déplacement de l'objet spatial vers une orbite de rebut	Passivation (extinction de l'alimentation électrique, mise à l'arrêt des boucles de commande et des logiciels embarqués, consommation du combustible)
Autres renseignements	L'objet a cessé toute activité d'imagerie le 26 mars 2020. Les manœuvres visant à diminuer l'altitude de l'orbite ont commencé en février 2019 et pris fin en avril 2020, ce qui a permis de consommer le combustible restant. D'autres mesures de passivation (extinction de l'alimentation électrique, mise à l'arrêt des boucles de commande et des logiciels embarqués) ont été prises le 24 avril 2020 et vérifiées par télémétrie en temps réel. On estime que la rentrée non contrôlée dans l'atmosphère interviendra dans moins de 20 ans.

RapidEye-3

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Indicatif international du Comité de la recherche spatiale	2008-040D
Nom de l'objet spatial	RapidEye-3
Indicatif national/numéro d'immatriculation	D-R036
Document relatif à l'immatriculation	ST/SG/SER.E/569

Renseignements supplémentaires communiqués volontairement en vue de leur inscription au registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Modification dans l'exploitation

Date à laquelle l'objet spatial a cessé d'être fonctionnel	23 avril 2020
Date de déplacement de l'objet spatial vers une orbite de rebut	février 2019-avril 2020
Conditions physiques du déplacement de l'objet spatial vers une orbite de rebut	Passivation (extinction de l'alimentation électrique, mise à l'arrêt des boucles de commande et des logiciels embarqués, consommation du combustible)

Autres renseignements	L’objet a cessé toute activité d’imagerie le 26 mars 2020. Les manœuvres visant à diminuer l’altitude de l’orbite ont commencé en février 2019 et pris fin en avril 2020, ce qui a permis de consommer le combustible restant. D’autres mesures de passivation (extinction de l’alimentation électrique, mise à l’arrêt des boucles de commande et des logiciels embarqués) ont été prises le 23 avril 2020 et vérifiées par télémétrie en temps réel. On estime que la rentrée non contrôlée dans l’atmosphère interviendra dans moins de 20 ans.

RapidEye-4

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l’immatriculation des objets lancés dans l’espace extra-atmosphérique

Indicatif international du Comité de la recherche spatiale	2018-040E
Nom de l’objet spatial	RapidEye-4
Indicatif national/numéro d’immatriculation	D-R037
Document relatif à l’immatriculation	ST/SG/SER.E/569

Renseignements supplémentaires communiqués volontairement en vue de leur inscription au registre des objets lancés dans l’espace extra-atmosphérique

Modification dans l’exploitation	
Date à laquelle l’objet spatial a cessé d’être fonctionnel	21 avril 2020
Date de déplacement de l’objet spatial vers une orbite de rebut	février 2019-avril 2020
Conditions physiques du déplacement de l’objet spatial vers une orbite de rebut	Passivation (extinction de l’alimentation électrique, mise à l’arrêt des boucles de commande et des logiciels embarqués, consommation du combustible)
Autres renseignements	L’objet a cessé toute activité d’imagerie le 26 mars 2020. Les manœuvres visant à diminuer l’altitude de l’orbite ont commencé en février 2019 et pris fin en avril 2020, ce qui a permis de consommer le combustible restant. D’autres mesures de passivation (extinction de l’alimentation électrique, mise à l’arrêt des boucles de commande et des logiciels embarqués) ont été prises le 21 avril 2020 et vérifiées par télémétrie en temps réel. On estime que la rentrée non contrôlée dans l’atmosphère interviendra dans moins de 20 ans.

RapidEye-5

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Indicatif international du Comité de la recherche spatiale	2008-040B
Nom de l'objet spatial	RapidEye-5
Indicatif national/numéro d'immatriculation	D-R038
Document relatif à l'immatriculation	ST/SG/SER.E/569

Renseignements supplémentaires communiqués volontairement en vue de leur inscription au registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Modification dans l'exploitation

Date à laquelle l'objet spatial a cessé d'être fonctionnel	17 avril 2020
Date de déplacement de l'objet spatial vers une orbite de rebut	février 2019-avril 2020
Conditions physiques du déplacement de l'objet spatial vers une orbite de rebut	Passivation (extinction de l'alimentation électrique, mise à l'arrêt des boucles de commande et des logiciels embarqués, consommation du combustible)
Autres renseignements	L'objet a cessé toute activité d'imagerie le 26 mars 2020. Les manœuvres visant à diminuer l'altitude de l'orbite ont commencé en février 2019 et pris fin en avril 2020, ce qui a permis de consommer le combustible restant. D'autres mesures de passivation (extinction de l'alimentation électrique, mise à l'arrêt des boucles de commande et des logiciels embarqués) ont été prises le 17 avril 2020 et vérifiées par télémétrie en temps réel. On estime que la rentrée non contrôlée dans l'atmosphère interviendra dans moins de 20 ans.